

Parc éolien Les Landes du Tiers SAS

Monsieur Le Préfet des Côtes d'Armor
Préfecture
3 Place Général de Gaulle
22000 Saint-Brieuc

Vern-sur-Seiche, le 28 juin 2022

Objet : Demande d'une autorisation environnementale pour la réalisation d'un parc éolien sur la commune de Plémet

Monsieur le Préfet,

Je soussigné, Jan DUCOURET, agissant en qualité de Directeur Général de la société Parc Eolien Les Landes du Tiers SAS dont les bureaux sont situés Val d'Orson, rue du Pré Long, 35770 Vern-sur-Seiche, ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance une autorisation environnementale pour un projet de parc éolien sis sur la commune de Plémet.

Nous vous soumettons aujourd'hui un dossier complété suite au relevé des insuffisances formulé par vos services en date du 22 janvier 2021

L'approche et le développement de ce projet, qui comprend six éoliennes pour une puissance totale maximale de 21,6 MW, se sont fait de façon globale et intégrée.

Le développement des projets éoliens répond aux exigences des politiques régionale, française et européenne de protection de l'environnement et de promotion des énergies renouvelables.

Avec le parc éolien Les Landes du Tiers, nous pourrons à l'avenir permettre l'approvisionnement d'environ 21 000 foyers (hors chauffage) en électricité par la production d'une énergie totalement propre.

La réalisation d'un parc éolien représente pour le département des Côtes d'Armor et les collectivités locales une contribution significative à l'amélioration de la qualité de vie des générations futures.

Dans le cadre de cette requête, nous vous demandons également de prendre en considération notre demande de dérogation au plan d'ensemble à l'échelle de 1/200ème indiquant les dispositions projetées de l'installation. Du fait de l'emprise importante du parc éolien, pour faciliter sa réalisation et sa lisibilité, ce plan d'ensemble a été réalisé à l'échelle de 1/1 000ème.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et espérons que ce dossier recevra votre approbation.

Dans cette perspective, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma très haute considération.



Jan DUCOURET
Directeur Général